COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

21 AU 23 SEPTEMBRE 2016

Baie-Saint-Paul 2016

Inspirer LE MONDE!

Baie-Saint-Paul
VILLE D'ART ET DE PATRIMOINE

CIRODD
Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable

GLOBAL understanding
2016 International Year of Global Understanding (IYGU)

SYNTHÈSE

RÉDACTION : OLIVIER RIFFON, Ph. D., écoconseiller diplômé, consultant en développement durable

AVEC LA COLLABORATION DE : LUCE-ANN TREMBLAY, M. A., directrice communication et développement durable, Ville de Baie-Saint-Paul

LAURE WARIDEL, Ph. D., directrice du CIRODD

STEVE DÉRY, Ph. D., professeur agrégé, département de géographie, Université Laval

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

CHAPITRE 1 ❯ UN SENTIMENT D'URGENCE 6

CHAPITRE 2 ❯ AGIR : L'APPROCHE DES SCIENTIFIQUES 8

2.1 ❯ VILLES DURABLES : TRANSFORMATIONS ET INITIATIVES LOCALES 8

2.2 ❯ GOUVERNANCE : POLITIQUES ET PRATIQUES LOCALES 10

2.3 ❯ PAYSAGES ET TOURISME : ÉCONOMIE LOCALE 12

CHAPITRE 3 ❯ AGIR : L'APPROCHE DES ACTEURS TERRAIN 14

3.1 ❯ PANEL ÉCONOMIE VERTE 14

3.2 ❯ PANEL TOURISME DURABLE / TRANSPORT DURABLE 16

3.3 ❯ TABLE RONDE AMÉNAGEMENT DURABLE APPLIQUÉ 17

3.4 ❯ LES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE 19

CHAPITRE 4 ❯ LES ENJEUX TRANSVERSAUX 21

CHAPITRE 5 ❯ LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES 22

L'EXERCICE DE VISION CITOYENNE 24

L'ACTIVITÉ DE VISION 25

CHAPITRE 6 ❯ LA SUITE... 28

ANNEXES

ANNEXE I ❯ PROGRAMME 31

ANNEXE II ❯ COMPOSITION DU COMITÉ ORGANISATEUR 33

ANNEXE III ❯ CONFÉRENCIERS 34

ANNEXE IV ❯ CLASSIFICATION ÉCORESPONSABLE 40

ANNEXE V ❯ PROCESSUS EN U 41

ANNEXE VI ❯ PARTENAIRES 43

Introduction

GUY PAQUET

JÉRÔME DUPRAS

LAURE WARIDEL

JEAN FORTIN

En 2006, la Ville de Baie-Saint-Paul, dans la région de Charlevoix, devenait la première municipalité au Québec à adopter un Agenda 21 local. Par cette démarche basée sur la participation citoyenne, la Ville de Baie-Saint-Paul et ses partenaires ont clairement exprimé leur volonté de faire en sorte qu'un plan d'action de développement durable soit développé en concertation avec l'ensemble de la population afin d'assurer à tous une meilleure qualité de vie. Le plan d'action adopté en 2006 repose sur 10 grands principes identifiés en s'inspirant des 27 principes de développement durable de la Déclaration de Rio (1992) et de ceux de la Loi québécoise sur le développement durable adoptée en 2006 par le gouvernement du Québec.

En 2016, Baie-Saint-Paul a célébré dix années de développement durable territorial. C'était un moment propice, non seulement pour faire le point sur ces dix ans d'actions DD, mais aussi pour réévaluer la démarche à l'aune des enjeux propres aux années 2010 et aux années 2020 qui approchent à grands pas. Aussi stimulants soient-ils, le développement durable et les Agendas 21 restent des idées lancées à la fin du 20e siècle. En 1987, Brundtland dans son rapport *Notre avenir à tous* préconisait une « croissance économique vigoureuse » pour atteindre le développement durable, assertion réitérée lors du lancement du programme des Agendas 21 en 1992. Qu'en est-il presque 30 ans plus tard? Comment les choses ont-elles évolué?

Après une décennie d'actions en développement durable, la Ville de Baie-Saint-Paul se sent mûre pour innover et aller encore plus loin. Pour lancer sa démarche vers de nouveaux horizons, la Ville a tenu, en septembre 2016, un colloque coorganisé avec le Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) portant sur le thème général « Inspirer le monde ! ».

Le colloque était organisé dans un contexte où les chefs d'État et de gouvernements membres des Nations unies, réunis à New York en septembre 2015, ont défini de nouveaux objectifs globaux pour le développement durable de notre planète sur la thématique « Transformer notre monde d'ici 2030 ». L'année 2016 a également été décrétée Année internationale de l'intelligibilité mondiale (*UN International Year of Global Understanding*) par l'Organisation des Nations unies (ONU), une initiative de l'Union de géographie internationale (UGI), avec pour objectifs de « *relier l'action locale et les défis à l'échelle mondiale* » et de « *focaliser sur la durabilité mondiale de l'action locale* ». Le colloque « Baie-Saint-Paul 2016 : Inspirer le monde ! » constitue l'une des activités phares du Centre d'action régional de l'IYGU pour le Québec / Canada français. Le CAR pour le Québec / Canada français est rattaché au département de géographie de l'Université Laval.

Le colloque était organisé de manière à mettre en relation les réalités suivantes :

1. Les avancées scientifiques et les grands courants de pensée en développement durable;
2. Les démarches pratiques expérimentées au Québec ou ailleurs dans le monde;
3. Les préoccupations citoyennes locales ou régionales.

Sous la coprésidence d'honneur du peintre Guy Paquet et de Jérôme Dupras, professeur à l'Université du Québec en Outaouais et membre des Cowboys fringants, le colloque était structuré autour de conférences plénières (Karel Mayrand, Rodolphe de Koninck, Audrey Dépault), de séances de présentations scientifiques classiques, de tables rondes (aménagement durable appliqué, les démarches DD au Québec) ainsi que d'une activité ludique de vision pour se projeter dans l'avenir. Laure Waridel, directrice du CIRODD, a assuré l'animation de l'ensemble du colloque et a présenté les synthèses des travaux et débats.

En organisant ce colloque, Baie-Saint-Paul visait à atteindre les objectifs suivants :

1. Faire le point sur ses dix années de développement durable;
2. Se nourrir des tendances actuelles de la recherche en développement durable;
3. S'instruire des actions politiques concrètes ailleurs dans les autres régions et municipalités du Québec;
4. Proposer des outils concrets pour l'action citoyenne au quotidien;
5. Lancer sa démarche vers de nouveaux horizons en lien avec un exercice de vision citoyenne ciblant 2030.

Pour, au final, poursuivre son action à l'échelle locale et inspirer le monde !

PARTICIPATION ET FINANCEMENT

Le colloque réunissait donc plus de 200 personnes dont :

- Le monde politique avec 15 élus provenant du Québec, la députée provinciale de Charlevoix-Côte-de-Beaupré-Ile d'Orléans, Mme Caroline Simard, la ministre de la Francophonie et des Relations internationales, Mme Christine St-Pierre qui a prononcé une allocution de même que le ministre du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel.

- 37 conférenciers scientifiques et des experts praticiens chacun dans son domaine de spécialité touchant le développement durable.

Tous se donnant rendez-vous à Baie-Saint-Paul pour réfléchir ensemble sur les enjeux du développement durable à l'échelle locale.

Une activité de financement signée Guy Paquet

Le peintre Guy Paquet, coprésident du *Colloque Baie-Saint-Paul 2016 : Inspirer le monde !*, a créé une œuvre ***Le réchauffement, tout un inconvénient...*** pour soutenir l'organisation du colloque. L'œuvre inspirée du thème de l'événement présente les préoccupations de l'artiste quant au réchauffement de la planète.

Une œuvre inspirante

L'artiste a voulu présenter ce qui risque d'arriver au cours des prochaines années si on ne modifie pas nos comportements au quotidien et que le réchauffement de la planète se poursuit au rythme actuel. Dans son allégorie, la fonte des glaciers fait monter le niveau de l'eau du fleuve, ramenant les glaces au sud et privant de nourriture les espèces animales, dont l'homme qui pêche du poisson glacé! On reconnaît l'humour de l'artiste qui fait un clin d'œil au pêcheur perché sur une cabine téléphonique où un homme-grenouille essaie de téléphoner...

Une collaboration de la Réserve de la biosphère de Charlevoix

La Réserve de la biosphère de Charlevoix organise le tirage de l'œuvre de Guy Paquet à des fins de collecte de fonds pour le colloque. La tenue de ce colloque vise à sensibiliser et promouvoir les dernières avancées scientifiques et les bonnes pratiques en développement durable dans le but d'adopter des actions concrètes. Ces actions auront des effets sur notre environnement et sur le développement d'une économie verte. Les objectifs du colloque rejoignent ainsi la mission de la Réserve de la biosphère de Charlevoix qui, en plus de sensibiliser à l'environnement, accompagne les citoyens, les entreprises et les organisations pour l'amélioration de l'environnement humain et physique de Charlevoix. L'œuvre a été exposée à la Galerie d'art Iris à Baie-Saint-Paul et c'est un citoyen qui a vu la chance lui sourire lors du tirage.

Le réchauffement, tout un inconvénient... Par Guy Paquet - Huile sur toile de 36'' x 48''

Conférence de Karel Mayrand

CHAPITRE 1

UN SENTIMENT D'urgence

Les conférences d'ouverture, auxquelles tous les participants étaient conviés, ont dressé un portrait plutôt sombre de l'état de notre planète, de nos écosystèmes, de notre climat, de l'agriculture mondiale. Karel Mayrand a notamment illustré l'impact d'une population humaine grandissante, qui compte plus de sept milliards d'individus dont une part croissante déploie une forte tendance à la surconsommation. Parmi les impacts les plus importants se trouve notamment l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, qui contribuent à l'actuel dérèglement climatique. Audrey Dépault nous rappelait que la tendance est à une augmentation globale de la température terrestre, avec une hausse du niveau des océans, de l'évaporation et des précipitations, ce qui conduit à un nombre grandissant de catastrophes naturelles. Les municipalités n'ont plus le choix, elles doivent s'adapter aux changements climatiques et adopter des mesures d'urgence en cas de catastrophes naturelles; M. Martin Bouchard, directeur général de la Ville de Baie-Saint-Paul, a par ailleurs présenté les aléas possibles pour sa ville et les mesures adoptées pour leur faire face.

La consommation des ressources naturelles et la production de déchets ont également un impact sur la biodiversité. Nous vivons actuellement la 6e extinction massive des espèces animales et végétales dans l'histoire de la vie. Rodolphe de Koninck a rappelé que l'agriculture mondialisée contribue fortement à ces impacts, notamment par l'usage d'eau et d'énergie, par la déforestation, par la sélection d'un nombre restreint de cultivars, par les émissions de GES associés à l'agriculture, etc. L'agriculture est également inéquitable, car aujourd'hui, 39 % de la population mondiale est en surpoids, alors que 11 % de la population est en état de famine.

M. Mayrand dénonçait également les injustices liées au système économique, nous rappelant que le 1 % des plus riches possède plus que les 99 % restants (62 personnes possèdent autant que 3,6 milliards des plus pauvres). Ces écarts de richesse font trop peu les manchettes, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour mesurer la richesse des pays ne mesure cependant pas la qualité de vie, ni les inégalités.

L'être humain serait maintenant devenu le principal facteur de modification géologique de notre époque, nous précipitant dans une nouvelle ère géologique : l'anthropocène. Pourtant, l'espèce humaine est une espèce animale vivant dans la biosphère en interdépendance avec les autres espèces. Notre survie dépend de la santé des écosystèmes et des autres espèces qui les occupent. Utilisant les indicateurs de l'*Ecological Footprint Network*, M. Mayrand terminait avec cette formule : « Nous sommes actuellement en dette écologique, dette beaucoup plus importante que la dette publique, mais il n'y a pas de loi pour le déficit zéro en matière d'écologie. »

Si plusieurs conférenciers ont fait le point sur le triste état dans lequel se trouve la planète, ils appellent également à l'urgence d'agir. Ce sentiment d'urgence est d'ailleurs apparu plus clairement dans les mots exprimés par les participants lors de l'exercice du vendredi après-midi, sur ce qu'ils retenaient du colloque : crise, planète, destruction, protection, urgence, transition, changement...

Cette urgence serait donc une invitation à changer les choses, mais alors qu'on devrait être scandalisés, on est plutôt confronté à une mer d'indifférence face à la crise écologique actuelle. Les gens se sentent trop peu concernés, ou ils sont désabusés. C'est d'ailleurs ce que mentionnait un participant qui rappelait que le système de marché n'a pas changé, malgré tous les changements sociaux. Il se demandait s'il était encore possible de le changer.

Selon les conférenciers, la réponse est oui! Et il est important d'agir maintenant. Il y a des défis, mais également des pistes de solutions. M. Mayrand a affirmé que les gens doivent se réapproprier les espaces de décision. Que la clé pour répondre à la crise écologique consiste à recréer des liens entre les gens. Que l'engagement ne veut pas toujours dire s'opposer, mais aussi tendre la main et collaborer. Qu'il faut passer de l'individu au groupe. Que la personne la plus importante à convaincre, c'est soi-même.

Le professeur de Koninck a de son côté insisté sur l'importance de débattre publiquement à propos du capitalisme boursier et de ses impacts, mais aussi des mesures telles que l'internalisation des coûts et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Mais pour y parvenir, toujours selon le professeur de Koninck, il faut d'abord se pencher sur l'éducation. Il faut miser sur l'éducation des adultes, mais surtout des jeunes, même si ces derniers ont tendance à surconsommer. Il faut réapprendre que la qualité de vie peut être bonne sans croissance continue. Il faut développer la conscience critique et être de plus en plus vigilant face à un système qui nous dépasse.

Dans l'histoire, les mouvements sociaux ont apporté plusieurs changements importants : le vote des femmes, l'apparition des syndicats, les mouvements pacifistes, les droits autochtones. Un nouveau mouvement planétaire est en marche présentement pour un développement plus durable. Un mouvement citoyen, auquel collaborent de plus en plus les scientifiques, se fait jour. Les municipalités peuvent et doivent y contribuer. La Ville et les citoyens de Baie-Saint-Paul y contribuent déjà, et pour continuer à agir et aller plus loin dans cette démarche, nous avons choisi de nous inspirer de ce qui se fait ailleurs en termes de solutions novatrices, et du même coup inspirer d'autres collectivités par nos actions.

Soirée d'ouverture

Conférence de Christian Bouchard

CHAPITRE 2

Agir : L'APPROCHE DES SCIENTIFIQUES

Pour nous inspirer de nouvelles actions, nous nous sommes d'abord penchés sur ce que dit la science. Pour nous éclairer, à l'échelle de Baie-Saint-Paul, nous avons identifié différents enjeux prioritaires qui ont été abordés selon l'angle de différents chercheurs qui ont répondu à un appel à communication scientifique lancé six mois plus tôt.

2.1 ❯ VILLES DURABLES : TRANSFORMATIONS ET INITIATIVES LOCALES

Dans un premier bloc de communications scientifiques portant sur les transformations et initiatives locales, Christian Bouchard, de l'Université Laurentienne à Sudbury, a exposé les impacts de l'exploitation minière sur une municipalité, en prenant l'exemple de la Ville de Sudbury. La longue exploitation du minerai de nickel, qui était autrefois fondu en plein air pour en enlever le soufre, a émis des contaminants dans l'atmosphère qui retombaient sur terre sous forme d'acide sulfurique (pluie acide), créant d'énormes impacts environnementaux. S'ajoute à cela la déforestation pour combler les besoins en combustible, qui a produit comme résultats des superficies de 20 000 hectares considérés comme désertiques, et de 80 000 hectares considérés comme semi-désertiques.

Sudbury a choisi d'inverser la situation, d'abord en améliorant les pratiques de l'industrie de manière à réduire largement les émissions. Il y a eu réduction des émissions à la source, et par la suite une captation du soufre qui a permis de vendre l'acide sulfurique sur le marché. S'en est suivie une phase de réhabilitation de l'environnement, pour transformer et revégétaliser Sudbury.

Ce fut un travail colossal, qui impliquait de traiter les zones affectées, d'ensemencer et de planter des arbres. Une stratégie a été mise en place pour faire du Grand Sudbury une communauté en santé. Aujourd'hui, cette expérience de réhabilitation environnementale est reconnue mondialement et elle a incité des dizaines de communautés minières à se prendre en main. Ce grand mouvement communautaire a été documenté par l'Université Laurentienne, afin de reproduire le succès de Sudbury dans les collectivités touchées par le développement industriel, pour assainir l'environnement et favoriser le développement de collectivités durables et prospères.

Par la suite, Simon Barnabé, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a exposé le projet de synergies industrielles VERTECH I. Il s'agit d'un projet qui vise à créer des synergies nouvelles et inusitées autour de la production de microalgues dans un parc industriel. L'idée était d'intégrer la culture de microalgues dans le parc industriel de Victoriaville pour obtenir des produits à consommation locale (spiruline, condiment nutritionnel, engrais, cosmétiques, plastiques, biocarburants, etc.). Cette nouvelle production permet également une valorisation des eaux usées et d'autres rejets locaux.

Conférence de Simon Barnabé

Ce projet a permis d'accélérer la recherche, le développement et le déploiement des nouveaux produits et technologies pour une meilleure durabilité en région, par une collaboration entre la recherche, les institutions d'éducation, le secteur privé et les municipalités. Cela a aussi permis de revitaliser certaines infrastructures locales, en utilisant par exemple des équipements papetiers pour fabriquer une pâte d'algues. Le projet permet également la formation de la relève entrepreneuriale, des étudiants formés et convoités par les partenaires du projet. Cela permet également d'attirer de nouvelles compagnies et de générer de l'emploi local, dans les secteurs de l'économie verte.

Enfin, Pierre De Coninck, de l'Université de Montréal, a présenté un projet de mobilité collective aux services des usagers urbains et des villes durables. L'objectif de ce projet est de réduire l'utilisation des voitures personnelles et d'inciter à augmenter l'usage du transport en commun, par l'implantation de véhicules automatiques, sans conducteurs, en milieu urbain.

Le projet était technique au départ : la démonstration d'une technologie de transport automatisé pour une implantation en réseau. Mais les concepteurs ont négligé la considération de l'être humain dans son usage, ce qui entraînait des réticences et des inquiétudes. Une approche scientifique et de design a par la suite été utilisée, visant à répondre intelligemment à la demande et aux contraintes, ce qui a donné le projet Serpentine pour la création de véhicules autonomes. Le secret de cette nouvelle approche : tenir compte du contexte d'intervention (Montréal, une ville Unesco de design et une ville intelligente) dans le design des véhicules et faire comprendre aux partenaires comment leurs visions se sont traduites et comment le projet va répondre à leurs demandes.

Ainsi, au-delà des capacités techniques, les critères de conception du véhicule incluent maintenant la réponse aux normes, leur usage, les interactions avec les usagers visés, les enjeux de la sécurité, l'accessibilité, etc. En travaillant avec les gens, le projet a plus de chances de fonctionner, facilitant l'implantation d'un outil de mobilité intelligente, conviviale et inclusive, car il se construit en fonction des besoins, des préoccupations et des préférences de la population.

Un certain nombre de constats émergent de ces communications. Un premier constat est l'importance de tenir compte d'abord et d'agir ensuite à toutes les **échelles territoriales** : parc industriel, quartiers et villes, régions. Certes, les impératifs de gestion locale peuvent entraîner des confrontations avec des intérêts et des logiques de marchés qui se déploient à des échelles plus vastes. Et il n'est pas toujours aisé de distinguer à quel niveau doit revenir la priorité dans les décisions à prendre.

Un second constat est l'importance de la **mobilisation** et de la **collaboration**. Les trois projets ont été rendus possibles grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires. Le cas de Sudbury est particulièrement frappant. Si le projet a émergé de la municipalité, de l'université et des compagnies minières, un grand nombre de citoyens ont par la suite joint le mouvement. Le plan de la Ville a été abandonné en 2014, mais ce qui a été mis en place est tellement ancré dans la communauté que celle-ci continue d'agir pour améliorer la qualité de son environnement, malgré l'absence de soutien municipal.

Ce dernier point nous amène à un dernier constat : les changements sont possibles, les technologies existent, les outils aussi, et il est possible de collaborer pour changer le monde. Pour y arriver, ça prend une mobilisation importante des individus, guidés par des valeurs et des objectifs communs.

2.2 ❱ GOUVERNANCE : POLITIQUES ET PRATIQUES LOCALES

Dans un second bloc de conférences scientifiques portant sur les politiques et pratiques locales, Louis-Étienne Pigeon, philosophe à l'Université Laval, a abordé la complexe question de l'éthique en lien avec le développement durable et les technologies. Son constat de départ : l'humain s'est donné un énorme pouvoir avec la technique. Mais une fois qu'on la possède, quel est le niveau de responsabilité? Et comment l'utiliser de manière intelligente?

Notre époque est marquée par une absence de relations morales instituées entre les êtres humains et la nature. Le pouvoir de la technique moderne amplifie les dérapages qui procèdent de cette absence de normativité, avec des conséquences potentiellement catastrophiques pour la nature et pour les êtres humains. Pour certains, le problème est dans la nature de la technique elle-même et dans le processus par lequel la technique est mise en action dans le monde. C'est le postulat des tenants de l'écologie profonde, qui critiquent la technique moderne issue d'une culture de consommation et de production obsessionnelle, une culture technique qui produit des outils techniques dévastateurs.

Pour d'autres, le problème est relationnel, il se situe dans notre relation à la technique, dans la place qu'elle occupe dans nos sociétés. Les objets technologiques se multiplient, ils prennent toute la place dans nos vies, au point de perdre notre esprit critique face à eux. L'obsolescence programmée, ou la production d'objets qui ne durent pas, mais qui servent à remplir une fonction économique, est un exemple de dérive relationnelle des technologies. Où trouver l'équilibre entre l'utilité de certaines technologies nouvelles et l'obsession consumériste?

Le conférencier nous invite à délaisser une logique technologique de provocation, où l'on provoque des processus naturels pour profiter de leur potentiel (ex: moteur à combustion), pour revenir à une logique de pilotage, où l'on tente de piloter la nature pour utiliser son potentiel déjà présent (ex : permaculture, énergies renouvelables, etc.). Le pilotage a alimenté l'innovation technologique pendant 10 000 ans, mais il faut arrêter de croire que les techniques de pilotage sont un retour vers le passé. C'est une orientation technique qu'on devrait se réapproprier.

La communication de Raphaël Désilets, de l'Université Laval, portait sur les outils de développement durable utilisés au Québec et ailleurs. Il posait la question de la portée réelle de chaque outil, des manières de les distinguer, de les choisir. Des questions pertinentes relatives aux outils ont été posées, notamment sur la façon dont ils intègrent la question de l'équité, des limites environnementales, des besoins fondamentaux des plus démunis, de la participation publique. Il a identifié trois types d'outils :

- Les outils Messager : qui visent le renseignement, l'information, la démonstration des possibles;
- Les outils Béton : qui visent l'évaluation ouverte, coopérative et continue, dans un processus transparent qui favorise les changements;
- Les outils Vitrine : qui visent la certification, le marketing, la promotion d'une image et d'une association au développement durable.

Conférence de Raphaël Désilets

Les municipalités peuvent choisir parmi cet éventail d'outils en fonction de leurs buts et objectifs. Par contre, tous ces outils devraient être utilisés dans une perspective de coopération, pour s'assurer de considérer le point de vue de différents groupes de la société, pour créer des liens entre les municipalités et la communauté locale, pour mettre en place un dialogue de longue durée.

Enfin, David Tremblay, de l'Université du Québec à Chicoutimi, a présenté les outils d'analyse systémique de durabilité développés par la Chaire en écoconseil de l'UQAC, et notamment la Grille d'analyse de développement durable (GADD). Il s'agit d'un outil de questionnement systémique selon six dimensions (écologique, sociale, économique, éthique, culturelle et de gouvernance) qui permet d'évaluer dans quelle mesure une politique, une stratégie, un programme ou un projet favorise l'amélioration des conditions humaines. L'outil permet de se situer et de proposer des pistes de bonification à un projet ou à une démarche, dans une perspective d'amélioration continue.

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté les Objectifs du développement durable (ODD). Dans cette perspective, une GADD adaptée aux ODD a été construite et mise à la disposition des utilisateurs afin de renforcer les capacités des acteurs dans la mise en œuvre des ODD. Cet outil permet d'opérationnaliser le développement durable dans une approche systémique, qui englobe les étapes de planification, mise en œuvre, de suivi et de reddition de comptes sur les projets, tout en tenant compte des interactions entre des objectifs divergents (ex : lutte aux changements climatiques et accès à l'énergie). L'outil vise ultimement à délaisser l'approche en silo pour favoriser la collaboration entre les acteurs, dans une logique de dialogue, de débat, de réflexion.

De ces communications émergent certains constats. Un premier constat est la pertinence des outils d'**opérationnalisation** pour favoriser l'action locale et pour stimuler la mobilisation des acteurs autour de projets porteurs. Une observation importante concerne l'échelle la plus appropriée pour l'action, et plusieurs s'entendent que c'est à l'échelle des quartiers qu'il est le plus facile de parler aux gens, d'avoir leurs opinions et de les mobiliser. Cela rappelle l'importance du principe de subsidiarité, qui consiste à ramener la prise de décision à son échelle la plus pertinente, ce qui peut se faire parfois vers le niveau local, et parfois vers le niveau supranational.

Un appel à la **prudence** a également été fait concernant le progrès. Des innovations dans l'histoire de l'Humanité ont mené à des aberrations. Il a été rappelé que la technologie n'est pas neutre, que des outils peuvent être aussi utilisés pour contrôler les populations. Dans ce contexte, tant pour le choix des outils que pour celui des technologies, il faut demeurer critique et se demander pourquoi on décide d'agir, quelles sont nos priorités, nos motivations, et quels sont les meilleurs outils pour y parvenir. La clé, encore une fois, c'est le **dialogue** entre les acteurs pour mettre sur la table cette question essentielle : pourquoi veut-on que le monde change?

Conférence de David Tremblay

2.3 ❯ PAYSAGES ET TOURISME : ÉCONOMIE LOCALE

Conférence de Steve Déry

Dans un dernier bloc de communications scientifiques portant sur les paysages et le tourisme, Steve Déry, de l'Université Laval, a d'abord présenté les paysages comme un livre d'histoire ouvert. On peut comprendre le paysage seulement si on a appris à le lire. Le paysage provient de notre tête, de notre imagination, et il est filtré par notre culture, par nos connaissances. Par exemple, Charlevoix est traversé par des lignes électriques à haute tension, qui traversent la région comme si personne n'y habitait. Elles ont émergé dans le contexte de la Révolution tranquille, symbole de modernisation. Récemment, Boralex a voulu implanter des éoliennes sur les montagnes du parc des Laurentides. L'histoire est tout autre : débats, études, contestation, cet aménagement du paysage est devenu objet politique.

Aujourd'hui, le paysage est une préoccupation locale dont on doit tenir compte. Il est toutefois difficile de cerner la légitimité de ceux qui imposent les transformations du paysage d'un territoire. Mais qui sont les inventeurs de paysages? Les gouvernements à différents niveaux, par leurs lois et leurs schémas d'aménagement? Les promoteurs, qui en plus d'un terrain ou d'une maison, nous vendent une expérience paysagère? Les artistes, qui par leur démarche construisent une image du paysage? Ou encore nous, qui devons nous approprier le paysage, apprendre à le lire? Pour apprendre à le lire, il faut l'occuper.

Laurent Arcuset, de l'Université d'Avignon, a présenté différents hébergements alternatifs pour permettre l'itinérance dans les espaces protégés. Il a rappelé que l'expérience en nature vise différents buts : l'expérience, l'aventure, la santé, mais souvent en restant connectés. Il s'agit d'un défi de l'hébergement, concilier isolement et connectivité. Un autre défi est de concilier les espaces protégés et l'usage du territoire, à la fois attractifs et fragiles. Comment valoriser les ressources (naturelles et paysagères) dans le respect des mesures de protection? L'offre d'hébergement doit s'adapter localement à ces enjeux, en mélangeant trois types d'offres :

- L'offre classique, où il y a peu d'innovation (souvent une offre déjà existante, quoique insuffisante);
- L'offre alternative (les cabanes dans les arbres, tipis, yourtes) très prisée;
- L'offre classique, mais dans des lieux détournés (hébergement dans les chapelles, les prisons).

Les choix thématiques devront être faits en fonction du territoire. L'offre doit être adaptée pour vendre l'expérience. Il faut donc lutter contre la standardisation de l'offre, éviter les grilles et la normalisation, qui tue les innovations et la créativité.

Dans le domaine de l'innovation, Geneviève Laroche, de l'Université Laval, a présenté le concept des systèmes agroforestiers intercalaires et leur pertinence dans Charlevoix-Est. Dans le contexte où l'agriculture et la foresterie sont deux secteurs économiques essentiels mais en déclin, elle propose comme solution les systèmes de cultures intercalaires, composées de rangées d'arbres espacées entre lesquelles on va cultiver différentes variétés pour améliorer la productivité des surfaces. La conférencière précise qu'un paysage se construit par la résultante de trois forces : biophysiques, politiques, sociales. L'évolution de ces forces fait évoluer le paysage, et pour l'agroforesterie intercalaire, les trois forces seraient favorables dans Charlevoix.

Les aspects biophysiques sont favorables pour autant que les bonnes cultures sont sélectionnées. Les outils politiques favorisent le maintien d'une agriculture / foresterie productiviste, en respect des orientations régionales. Au niveau social, les acteurs devaient s'entendre sur certains facteurs favorables à l'implantation de ces pratiques. Reste à voir si l'impact sur l'esthétique des paysages sera conforme aux attentes citoyennes.

Enfin, Alex Brassard, de l'Université Laval, a présenté une communication sur la marchandisation du rural avec le cas de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, dans la région de Charlevoix. Il a rappelé le contexte de déclin du rural ayant mené, dans les années 1980, au risque de devoir fermer le village de Petite-Rivière-Saint-François. Le choix de se tourner vers la montagne a été fait, avec Le Massif, une station de ski alpin, comme projet phare. Les analyses montrent que les nouveaux projets résidentiels sont habités par des non-résidents, une situation qui va aller en augmentant.

Cela s'explique notamment par la masse critique de propriétaires nécessaire pour assurer la rentabilité du site, dans un contexte de compétition et de mondialisation de l'économie. Le conférencier a expliqué que la frontière est de plus en plus floue entre l'immobilier et le tourisme. Dans le cas du Massif, il existe une interdépendance entre la montagne et l'immobilier.

Ces différentes conférences nous rappellent que pour atteindre le développement durable, il faut apprendre à concilier les besoins du local et les projets de visée internationale. Comment reprendre le contrôle sur l'évolution de nos paysages, dans un monde qui, parce qu'il est désormais mondialisé, nous échappe chaque jour davantage?

Le paysage est un produit des multiples actions d'une collectivité, il nous représente, nous et notre histoire. C'est un reflet de notre identité, de nos ressources, de nos politiques. Encore une fois, c'est par la collaboration que se construisent les paysages qui nous ressemblent et qui nous rassemblent. Pour assurer la préservation d'une diversité de paysages significatifs, le pouvoir de décision sur les projets de développement susceptibles d'affecter ces paysages doit revenir aux acteurs ou aux collectivités qui habitent ces paysages.

Ville de Baie-Saint-Paul

Conférence de Jérôme Dupras

CHAPITRE 3

Agir : L'APPROCHE DES ACTEURS TERRAIN

Parallèlement au volet scientifique, des panels étaient organisés autour de trois thèmes spécifiques, dans le but de nous inspirer des initiatives du terrain. Pour nous éclairer, à l'échelle de Baie-Saint-Paul, nous avons identifié différents enjeux prioritaires qui ont été abordés sous le regard de différents praticiens.

3.1 ❯ PANEL ÉCONOMIE VERTE

Dans un premier bloc de conférences pratiques, cinq présentations ont traité de l'économie verte. La première conférence, donnée par Jérôme Dupras, a permis de définir le concept de services écosystémiques, concept qui a émergé dans les années 1970. Ils comprennent les services biochimiques offerts par la nature (cycles des nutriments), les biens et services écologiques saisissables (nourriture, bois) et les services de régulation des écosystèmes (crues, régulation du climat) et les biens et services culturels (paysages, récréatifs).

Il existe différentes méthodes pour attribuer une valeur économique à ces services, le plus souvent calculés par les coûts de remplacement. Par exemple, combien en coûte-t-il pour « remplacer » les capacités de filtration des bandes riveraines? Jérôme Dupras a présenté diverses solutions qui utilisent les mécanismes économiques pour mieux en encourager l'action écologique, et propose que ces mécanismes soient intégrés dans des lois, des normes, des règlements et des politiques.

Ensuite, Luce Beaulieu a présenté le concept de l'économie circulaire comme alternative à l'économie linéaire, plus destructrice des ressources. Elle a présenté l'économie circulaire comme une économie de fonctionnalité, de collaboration, de maintenance, de réparation et de réemploi. Ce concept pourrait permettre la recirculation des extrants à l'intérieur de la municipalité, dans une perspective d'écologie industrielle et de cycle de vie des produits et services. L'économie circulaire pourrait être intégrée dans la logique d'approvisionnement responsable, tout en favorisant l'économie sociale et locale.

Marc Journeault a présenté les défis et opportunités de l'intégration du DD dans la PME. Il existe plusieurs freins, notamment le manque de ressources. Il a soulevé cinq pistes de solutions :

1. Comprendre comment le DD peut contribuer à accroître la rentabilité d'une PME;
2. Identifier les opportunités d'affaires;
3. Mesurer en termes financiers les enjeux et les opportunités d'affaires;
4. Intégrer le développement dans la stratégie et les pratiques;
5. Communiquer aux parties prenantes les initiatives en DD.

Pour M. Journeault, trois ingrédients sont nécessaires pour changer les façons de penser et de faire en PME : développer une vision globale, changer les paradigmes pour accepter de voir les choses autrement, et le plus important, collaborer!

Antoine Suzor-Fortier a présenté les initiatives locales mises en œuvre par la Coop de l'arbre : arboriculture, protection du paysage, récupération et valorisation des matières résiduelles, éducation à l'Habitat 07, vélos libre-service Baiecycle, ateliers éducatifs, etc. Ces projets sont toujours réalisés dans un esprit de coopération, caractéristique des entreprises de l'économie sociale. Ce type d'entreprise participe au tissu social et économique de la région, favorise la diversité économique et permet à plusieurs individus de vivre leur passion au quotidien.

Enfin, Bruno Labbé a raconté l'histoire du virage au développement durable de l'entreprise familiale de transformation de produits laitiers, qui s'est déroulée en trois volets. La famille a d'abord souhaité contrer le déclin de la production laitière en développant un modèle économique qui appuie les jeunes producteurs, facilitant l'implantation d'un troupeau, afin d'assurer la pérennité de la production laitière dans Charlevoix. Par la suite, ses membres ont travaillé à l'amélioration du traitement des eaux usées, pour assurer le traitement du lactosérum et éviter les rejets en milieu naturel. Enfin, ils ont développé l'intégration architecturale de leurs bâtiments, par souci d'esthétisme et d'intégration au milieu agrotouristique.

Conférence d'Antoine Suzor-Fortier

Le conférencier rappelle que tout cela a un coût, mais qu'au final, c'est rentable pour l'image de l'entreprise, même si c'est difficilement quantifiable. La reconnaissance de la qualité de leurs produits et de leur organisation est un retour sur ces investissements.

Ces conférences ont permis de rappeler l'importance de **repenser les modèles d'affaires**, de manière à intégrer directement dans les activités des organisations les préoccupations sociales et environnementales. Cela doit faire partie de la réflexion des entrepreneurs et demande des efforts de sensibilisation et d'éducation.

Conférence de Bruno Labbé

Il est également nécessaire de **repenser le modèle de gouvernance locale** pour favoriser l'autonomisation des régions et faciliter l'émergence d'initiatives locales. Il faut repenser l'organisation régionale pour faciliter la coopération et la collaboration entre tous les acteurs. Le présent colloque contribue à stimuler ce désir de collaborer davantage, au bénéfice d'un développement régional plus durable.

3.2 ❱ PANEL TOURISME DURABLE / TRANSPORT DURABLE

Ce panel a pris la forme d'un *story telling*; les conférenciers ont présenté sur scène pendant une minute le sujet de leur intervention puis les participants ont choisi l'atelier auquel ils voulaient participer.

Le premier panel portait sur la Coop de l'arbre. Pour cet OBNL, il est important de se doter d'une vision afin d'obtenir un impact, un changement. Changer pour avoir la conviction d'avancer vers le meilleur. Le projet de Baiecycle apportait une notion de qualité de vie de par le développement de piste cyclable et de mise en valeur de sites et de lieux. De plus ce projet est un projet d'éducation ayant comme objectif de changer les habitudes (faire autrement), de par une offre d'expérience. Par la suite, il a été question de la Papeterie Saint-Gilles. Cet OBNL a fait des choix intelligents dans le développement de ses produits :

- Papier photo sans produits chimiques;
- Pas de colorant;
- Fleurs récoltées à proximité et considérées comme envahissantes.

Le second panel portait sur le tourisme durable et les pratiques de transport durable. Charles-Antoine Choquette a présenté le projet du Train de Charlevoix, un train à vocation touristique qui a accueilli 26 000 passagers en 2015. Le train n'est pas une initiative de transport local puisque le trajet est trop long, la vitesse du train est trop lente et la fréquence des départs entre les pôles de Baie-Saint-Paul, La Malbaie et Québec est trop faible. Malgré cela, le projet reste une alternative sécuritaire à l'automobile pour les touristes et a permis de faire la promotion des producteurs locaux au moyen du menu présenté.

Il rappelle que les citoyens sont partenaires grâce aux élus municipaux qui siègent au CA, que le tourisme écoresponsable est de plus en plus populaire et important à l'échelle mondiale. Les promoteurs souhaitent maintenant mettre de l'avant le développement d'un partenariat avec les pôles desservis.

Le troisième panel traitait de l'attractivité d'une destination touristique durable et des réseaux de partenaires. De nombreuses organisations intègrent des approches et des pratiques durables dans la production de leurs services touristiques. Si certaines organisations touristiques se positionnent clairement comme « durables », d'autres préfèrent ne pas divulguer publiquement leurs démarches en la matière. De nombreuses raisons expliquent ce choix de ne pas divulguer leurs approches en matière de développement durable. On peut nommer le fait de ne pas déplaire à des touristes qui ne s'intéressent pas au développement durable, mais aussi la participation à des partenariats régionaux où les membres des réseaux d'affaires n'adhérent pas tous de la même façon au développement durable. De plus, si certaines organisations

Panel tourisme durable / transport durable

Story telling

locales font la promotion du développement durable, comment une entreprise locale peut-elle s'insérer dans une telle démarche de tourisme durable alors que le tourisme est avant tout associé aux déplacements des individus, déplacements qui, pour la majorité, se font par des modes de transport polluants? Cette communication expliquait comment des organisations touristiques qui adhèrent au développement durable peuvent influencer leur réseau d'organisations touristiques et innover dans la création de produits touristiques qui s'appuient sur le milieu de vie des citoyens.

Finalement, le dernier panel portait sur la Réserve de la biosphère de Charlevoix. Parmi les priorités de la Réserve, soulignons:

- Favoriser l'accès à nos beautés naturelles pour nos jeunes (ex : l'école est la porte d'entrée);
- Valoriser le statut de Réserve mondiale de la biosphère, qui n'est pas perçu très positivement chez les locaux (mettre de l'avant la plus-value d'en faire partie);
- Intégrer ce statut à notre image à l'extérieur, la mettre en valeur;
- Rendre le littoral (ou autre espace public) accessible;
- Intégrer une certification qui reconnaît les entreprises socialement responsables (volet social du développement durable);
- Faire un lien avec la sécurité alimentaire;
- S'inspirer du concept de villes équitables;
- Faire des liens avec les visées du développement social intégré (DSI) de Charlevoix, qui s'attarde spécifiquement au volet social du développement durable et qui a mobilisé l'ensemble des acteurs sociaux de Charlevoix;
- Contribuer à la communication entre les acteurs du secteur de l'économique, de l'éducation, du social, de l'environnement (soutenir les démarches d'intégration en cours);
- Intégrer les artisans et les acteurs culturels.

3.3 TABLE RONDE AMÉNAGEMENT DURABLE APPLIQUÉ

Le dernier panel portait sur la thématique de l'aménagement durable. Juan Torres a parlé des différents défis de l'aménagement du territoire, notamment liés à l'évolution des modèles des familles qui sont plus diversifiés qu'avant. Il en découle une inadéquation entre les nombreux modèles de famille et les modèles d'habitations, qui devraient se diversifier également. Un cas typique est le modèle de la banlieue, peu adapté pour la mobilité des personnes âgées et des enfants qui grandissent.

Panel Aménagement durable appliqué

Pour aménager des quartiers plus intelligemment, tant pour les grandes villes que pour les petites municipalités, il faut prévoir à long terme en respectant deux principes clés. Le premier est de prévoir une stratégie d'aménagement qui va favoriser la concentration et l'accessibilité des lieux. Le second est de favoriser la mobilité, pour diminuer la dépendance à la voiture. Il faut alors trouver un modèle de transports en commun qui corresponde à notre milieu – le modèle applicable à une ville peut ne pas être le même pour une petite municipalité.

Il faut enfin réfléchir à ces éléments dans une logique d'adaptabilité, penser aux usages futurs, mais aussi aux défis futurs : par exemple, anticiper l'augmentation de l'âge et les difficultés associées aux déplacements des personnes qui occupent des lieux.

Pierre Blanchet a par la suite parlé de l'impact environnemental des bâtiments. Il invite à réfléchir à la conception des bâtiments en considérant leur cycle de vie, de l'extraction des ressources à la démolition. Avec la longue durée de vie des bâtiments, les matériaux y sont séquestrés pour plus ou moins 100 ans. L'utilisation du bois, ressource renouvelable, est un des meilleurs choix. Les autres matériaux demandent beaucoup plus d'énergie et demandent plus de transformation. L'efficacité énergétique aura aussi un impact sur une grande période. Pour le conférencier, on doit prévoir le parc immobilier pour qu'il évolue et éviter la démolition.

Francis Pronovost a parlé de la pression du développement sur les milieux naturels et les terres agricoles. Selon lui, il y a trop de construction dans notre garde-manger, qui représente à peine 0,5 % de notre territoire. Il importe donc de le protéger. La densification des cœurs de village amène des avantages, notamment une diminution des coûts d'infrastructure (plus ou moins 6 000 $ / habitant, plutôt que 20 000 $ en banlieue). Pour lui, la densité favorise le transport actif, diminuant le coût réel de vivre en ville et le rendant plus avantageux que la vie en banlieue.

Conférence de Francis Pronovost

Pour M. Pronovost, il faut réfléchir aux besoins réels en lien avec l'habitation. Nos maisons sont aujourd'hui plus efficaces, mais elles consomment plus d'énergie car elles sont plus grandes. Plutôt que de se demander ce que nous avons les moyens de construire, il faut se questionner sur la grandeur réelle de maison dont nous avons besoin. La sobriété est pour lui une notion clé.

Divers constats ressortent de ces conférences, notamment le rôle de la municipalité dans l'aménagement du territoire. Les municipalités doivent repenser les règlements municipaux, les rendre plus souples et plus adaptables. Elles doivent également mettre en place des programmes d'aide et de financement. Une révision du code du bâtiment doit également être une priorité. Pour l'instant, il est difficile d'innover et de faire des changements dans les pratiques.

Le second élément indispensable est l'adaptabilité de nos logements aux besoins changeants. Il faut penser aux besoins qui évolueront dans le temps et repenser nos maisons qui doivent être modulables, adaptables. Cela pourrait s'inscrire dans une stratégie pour préserver le patrimoine bâti, des bâtiments étant souvent démolis parce qu'ils ne répondent pas aux nouveaux besoins. Cela représente un défi d'imagination.

Enfin, pour mettre en œuvre ces changements, il doit y avoir une transformation sociale. Pour revoir et repenser notre milieu de vie, ça prend un changement de notre rapport aux lieux, ce qui passe nécessairement par l'éducation et la sensibilisation.

3.4 ❱ LES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE

Conférence de Sœur Françoise Duchesne

Sœur Françoise Duchesne, supérieure générale des Petites Franciscaines de Marie, s'est adressée aux participants. Dans une brève allocution, elle a présenté l'apport de la communauté religieuse dans le développement local. L'esprit entrepreneurial de la communauté religieuse, le respect de la nature, les valeurs de partage et d'échanges avec la collectivité ont inspiré l'activité ludique de vision du colloque. Sœur Françoise, par sa courte allocution, a touché l'ensemble des participants du colloque.

Les Petites Franciscaines de Marie, installées à Baie-Saint-Paul depuis 1891, ont marqué l'histoire et le paysage de la ville, tout en étant présentes dans Charlevoix et ailleurs au Québec, aux États-Unis et même à Madagascar.

Grâce à la générosité du père Ambroise-Martial Fafard, curé de Baie-Saint-Paul et fondateur de la congrégation et grâce aussi aux fondatrices, beaucoup a été fait pour le bien et le développement de Baie-Saint-Paul. Comme d'autres congrégations religieuses, fondatrices et bâtisseuses, elles ont contribué à édifier la société moderne en préparant le terrain aux deux grands ministères québécois de la Révolution tranquille, celui de la Santé et celui de l'Éducation.

La congrégation a publié deux ouvrages historiques démontrant son engagement et son dévouement envers les enfants abandonnés, les vieillards, les déficients intellectuels, les malades, les démunis et les pauvres. De plus, elle a ouvert un espace muséal, lieu de mémoire pour les générations à venir de ce qu'elle a été et ce qu'elle est encore, lieu de transmission de la foi et des valeurs franciscaines. Elle a ouvert la porte à des laïcs associés, leur permettant de partager et de vivre le charisme, la spiritualité et la mission de la congrégation. Ces personnes, par leur engagement dans le milieu, prennent le relais de la communauté et en transmettent les valeurs.

Avec les années, les Petites Franciscaines de Marie ont acquis un patrimoine matériel et immatériel important qui marque le paysage de Baie-Saint-Paul où se trouve la maison mère. Dans un esprit de foi et d'amour, elles ont voulu donner le meilleur d'elles-mêmes à la population par leurs activités et leurs réalisations. Elles ont créé des centaines d'emplois pour les gens du milieu. Elles ont donné des contrats à des professionnels et à des entreprises pour les assister dans de nombreux projets. Elles ont partagé largement leurs ressources financières avec de multiples organismes dévoués aux pauvres et aux démunis. Elles sont devenues un pilier du développement social et économique local.

Elles ont inauguré en octobre 2015 le Jardin de François, havre de paix voué à la méditation témoin des valeurs de la communauté, abritant la source d'eau potable de la ville. Le Jardin illustre la beauté, la richesse et la puissance de la nature pour devenir à jamais une cathédrale à ciel ouvert. Il est le reflet du respect que l'humanité d'aujourd'hui devrait accorder à son environnement... Situé au cœur de Baie-Saint-Paul, près de l'ensemble conventuel patrimonial de la congrégation religieuse et du complexe hôtelier Le Germain Charlevoix, le Jardin de François est un cadeau de la communauté religieuse offert à la population de Baie-Saint-Paul et de Charlevoix.

Les Petites Franciscaines de Marie annonçaient, le 9 mai 2016, la vente de leur ensemble conventuel à la Ville de Baie-Saint-Paul. Elles précisaient alors qu'elles savaient que la Ville saurait poser les gestes permettant un développement harmonieux du complexe, dans le respect du bâtiment patrimonial et de leurs valeurs. Ce complexe deviendra le fer de lance du développement économique durable de la Ville.

Chemin des Sœurs à Baie-Saint-Paul

Rodolphe de Koninck

CHAPITRE 4

LES Enjeux TRANSVERSAUX

Certains éléments majeurs, fondamentaux, ressortent de ces nombreuses interventions. Tout d'abord, il semble évident que l'humanité doit changer profondément et transformer sa façon de vivre. Il est temps de saisir les nombreuses opportunités qui se présentent, tant pour l'agriculture, l'énergie, les transports et l'économie sociale que pour la mobilisation citoyenne. Divers ingrédients font consensus, autant d'éléments sur lesquels il faut miser pour évoluer vers un monde plus respectueux des écosystèmes et des personnes :

- La multidisciplinarité et la transversalité des actions;
- La collaboration entre les acteurs et la participation citoyenne;
- Les efforts de sensibilisation et d'éducation.

Et surtout, il faut garder confiance en notre capacité d'influencer le cours des choses pour que l'avenir de l'humanité soit plus radieux que le portrait dressé en début de colloque. Les outils et les mécanismes existent, les initiatives sont nombreuses, la volonté de changer les choses anime un grand nombre d'acteurs. Il suffit maintenant de se donner les moyens de changer les choses et un réel changement peut se produire au niveau des villes.

Citoyen

Audrey Dépault

Olivier Riffon

Conférence de Martin Bouchard

CHAPITRE 5

LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS *locales*

Plusieurs conférenciers ont rappelé les bouleversements que subit notre planète. Certaines solutions doivent être globales, mais que peut-on faire à l'échelle locale? Audrey Dépault a présenté l'état de situation sur les changements climatiques et leurs impacts sur la planète. Elle a aussi insisté sur ce qui a été accompli sur le plan mondial et au Canada pour freiner les changements climatiques, ainsi que le rôle des villes, entreprises et individus dans la transition actuelle vers une économie propre. Elle insiste sur le fait que les municipalités sont le palier gouvernemental le mieux placé pour agir localement et relance Baie-Saint-Paul sur les éléments qui peuvent être mis en œuvre à son échelle. Dans les faits, des actions peuvent être accomplies par les municipalités dans différents secteurs d'activités : tourisme, culture, loisirs, aménagement, urbanisme, environnement, etc.

Martin Bouchard, directeur général de la Ville de Baie-Saint-Paul, a expliqué que les changements climatiques touchent directement les municipalités et les obligent à repenser leurs façons de faire. Il faut agir en amont en identifiant les risques associés au territoire de sa municipalité et préparer un plan de mesures d'urgence et tout ce qui en découle sur l'organisation des ressources humaines et financières. La Municipalité doit repenser ses infrastructures, ses méthodes de travail et ses budgets en ayant en tête les aléas identifiés.

Par exemple, à Baie-Saint-Paul, le risque d'inondation fait partie de ces aléas. Des pluies plus abondantes et plus fréquentes à diverses périodes de l'année ont eu de gros impacts sur la dette municipale, obligeant l'adoption d'une politique de gestion de la dette. L'augmentation du fardeau fiscal affecte au final les citoyens qui doivent assumer des frais additionnels sur leur compte de taxe.

Baie-Saint-Paul a donc travaillé en amont avec l'adoption d'un plan de mesures d'urgence, d'un plan de diminution des gaz à effet de serre et d'un plan directeur de protection des berges. Elle a aussi fait les actions suivantes :

- Réviser la façon de construire ou réparer ses ouvrages en se questionnant systématiquement sur l'adéquation de l'ouvrage en lien avec les risques identifiés;
- Mettre en place un système de surveillance des rivières;
- Planifier les communications appropriées à la population, soit de la sensibilisation et de la diffusion en cas de crise pendant l'événement.

Olivier Riffon a rappelé que plusieurs municipalités ont déjà, sur une base volontaire, entamé des démarches ou des projets de développement durable. Il a précisé que les municipalités optent souvent pour des démarches intégrées de développement durable. Ce sont des processus participatifs, de planification et d'intervention, qui utilisent le concept de développement durable pour stimuler la réflexion et déployer une vision à long terme de l'évolution de leur territoire et de leur collectivité. Ces démarches permettent d'orienter l'action municipale, de prioriser les mesures à mettre en place, d'assurer le suivi et de rendre compte de l'avancement des pratiques.

Il existe de nombreux outils qui peuvent être mobilisés dans ce genre de démarche. Chaque outil possède ses propres approches. Le développement durable n'est pas une recette, c'est un projet qui se construit ensemble. Et le choix de l'outil et des approches appropriés est garant de l'adhésion des acteurs à la démarche. Dans un dernier bloc de conférences, différents types de démarches, de stratégies et d'actions des municipalités ont été présentés.

Martin Lessard, directeur général de Victoriaville, a d'abord présenté le programme « Habitation durable », lancé en 2011 dans sa ville. C'est un programme de subvention et de certification qui offre une approche simple et facile d'accès et qui favorise la construction et la rénovation durables. Le conseil municipal a consenti un investissement initial de 1,5 million de dollars sur cinq ans afin d'accorder une aide financière aux gens qui construisent ou rénovent en respectant des critères écologiques. Plus de 255 maisons « durables » ont été construites dans le cadre de ce programme, permettant notamment de détourner des milliers de tonnes de rebuts des sites d'enfouissement.

Forte de cette pratique, la Ville de Victoriaville a modifié son règlement de construction pour intégrer 13 nouveaux critères. Le programme rayonne et est exportable. Il est d'ailleurs offert gratuitement aux municipalités, qui peuvent l'appliquer sans le dénaturer.

Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield, est par la suite venu expliquer l'origine et l'évolution de la démarche de développement durable de sa municipalité. Véritable carrefour maritime et routier, la municipalité reconnue comme ville ouvrière fait la fierté de ses citoyens. Après avoir fait face à plusieurs défis, un PADD-E (plan d'action en développement durable et environnement) a permis de créer plus de transversalité entre les services municipaux et d'élaborer plusieurs projets.

La démarche a débuté par une grande assemblée, réunissant des citoyens qui ont fait l'exercice de rêver leur municipalité. Cela a permis de se doter d'une vision intégrée du développement et d'élaborer un plan d'action sur cinq ans, qui vise notamment à améliorer la gestion de l'environnement et des ressources. Un comité formé d'élus, de directeurs de service, de représentants de citoyens, des milieux de la santé et des affaires, appuie la mise en œuvre du plan d'action. Pour M. Lapointe, le succès de la démarche repose sur une volonté commune de travailler ensemble, de laisser mourir l'individualisme et de faire naître le collectivisme.

Conférence de Daniel Pitre

Enfin, Daniel Pitre a présenté l'Agenda 21 de la MRC des Sources. En le gérant à l'échelle de la MRC, l'objectif était d'étendre l'Agenda 21 à l'ensemble du territoire pour apporter de nouvelles visions dans le développement. L'Agenda 21 propose aux municipalités 16 objectifs stratégiques et 37 actions génériques, qui peuvent être choisis par chaque municipalité selon les enjeux propres à son territoire. La MRC dispose d'outils pour l'analyse des projets proposés et pour en suivre l'évolution.

Dans ces dernières communications, l'importance des partenariats et de la concertation a encore une fois été soulignée. Les conférenciers ont de nouveau insisté sur l'importance de la participation citoyenne et sur la nécessité de mobiliser les parties prenantes dans ces démarches. Les participants au colloque ont eux-mêmes démontré la volonté de la population de s'impliquer dans les démarches de leurs municipalités. Les participants ont questionné les conférenciers sur la manière dont ils communiquaient avec la population pour obtenir l'adhésion de l'ensemble des acteurs, pour ancrer la démarche dans le milieu.

Les stratégies déployées par les municipalités incluent des communications fréquentes, un rappel fréquent de l'importance de la participation dans le discours municipal, une transmission constante d'information, une implication active des citoyens dans le processus. L'approche participative du colloque « Inspirer le monde ! » est un exemple de stratégie porteuse pour la participation citoyenne. Le colloque a permis aux citoyens de Baie-Saint-Paul de s'investir, de s'exprimer et de favoriser l'émergence d'idées et de rêves inspirés des communications entendues. La participation de la population à l'événement démontre que les citoyens veulent agir et qu'ils sont prêts à s'investir lorsque leur municipalité leur en offre l'opportunité.

L'EXERCICE DE VISION CITOYENNE

L'activité ludique de vision a été confiée à Isabelle Lemaire et Pierre Robichaud, deux spécialistes en intelligence collective. Cette activité a permis de jeter les bases d'une nouvelle vision de développement durable pour Baie-Saint-Paul de laquelle découlera un plan d'action quinquennal.

Isabelle Lemaire et Pierre Robichaud, spécialistes en intelligence collective

S'appuyant sur la Théorie U, les facilitateurs ont planifié l'activité en se basant sur les consultations existantes, mises en œuvre par la municipalité avant l'événement, pour bâtir sur des lignes directrices déjà défrichées.

Le processus en U[1] est à l'avant-garde de ce qui se fait en termes de transformation économique et sociale. Il a été développé par Otto Scharmer (www.ottoscharmer.com), professeur émérite du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT). Ce processus amène les systèmes à passer d'un mode de fonctionnement basé sur l'égo, des « *égo-systèmes* », à la création de véritables « *éco-systèmes* » cohérents. Le processus en U part de la prémisse que l'on peut apprendre de deux façons :

1. En réfléchissant sur les actions du passé (avec un processus de type :
   Planifier → Agir → Observer → Réfléchir → Planifier…)
2. En apprenant du futur émergent

Dès l'ouverture du colloque, les facilitateurs ont préparé les participants à l'exercice de vision par des questions, des actions à réaliser, des réflexions à avoir, etc. Durant le colloque, les animateurs ont ajusté l'activité de vision basée sur une collecte de données qui a eu lieu tout au long du colloque. Par exemple, les participants ont documenté les freins et accélérateurs qu'ils détectaient au fil des présentations, ainsi que leurs aspirations. La récolte a eu lieu sur des fenêtres qui se trouvaient dans un espace de rassemblement commun entre les activités du colloque. Étant donné que les conférences se déroulaient dans deux salles différentes (volet scientifique, volet public), les instructions sur la cueillette ont

1. Voir l'annexe V pour plus d'information sur le processus en U.

été données le jeudi matin lorsque tous les participants au colloque se trouvaient dans une salle commune. Cette récolte a permis de créer un lien entre les deux salles qui traitaient du développement durable à partir d'angles différents.

Durant la journée de conférences du jeudi, une pause de deux heures avait été prévue à l'horaire pour visiter l'ensemble conventuel des Petites Franciscaines de Marie ou pour faire une promenade à pied en direction du fleuve. À cette occasion, les participants ont été invités à trouver un objet qui représentait un souhait qu'ils avaient pour le futur de Baie-Saint-Paul. Cette marche avait une double intention : aider à l'intégration des conférences de la journée et marquer le début de la réflexion sur le futur de Baie-Saint-Paul.

Après la plénière de la journée de conférences du jeudi présentée juste avant le spectacle, on a demandé aux participants de réfléchir à cette question : « Qu'est-ce qui est en train de mourir? Qu'est-ce qu'on veut laisser naître? » C'est donc dans cet esprit que s'est articulée l'activité de vision du lendemain.

L'ACTIVITÉ DE VISION

Activité de vision

L'activité de vision avait pour trame de fond le travail de la communauté religieuse des Petites Franciscaines de Marie, praticiennes du développement durable bien avant leur temps. Les animateurs ont accompagné les participants à travers un exercice d'écriture, de visualisation ainsi que d'idéation en petits groupes. En plénière, les participants ont pu partager le fruit de leurs discussions de groupe. Puis, ils ont identifié les enjeux prioritaires pour le développement de leur ville. Le tout s'est terminé en grand cercle, durant lequel les participants ont pu partager leur expérience respective lors de l'activité et s'engager dans des actions à court terme.

L'exercice se déroulait le vendredi en après-midi et clôturait le colloque. Il se déclinait en cinq étapes :

1. Partage sur ce qui doit naître et s'en aller;
2. Exercice personnel de visionnement;
3. Mise en équipe pour échange et définition d'une vision de développement durable;
4. Présentation de la vision de développement durable;
5. Vote.

Juste avant de débuter, M. Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul, a présenté le résultat des réponses à la proposition : « Veuillez écrire trois mots clés décrivant le devenir de Baie-Saint-Paul pour 2030. »

1 ❱ Partage sur ce qui doit naître et s'en aller

Dans un premier temps, les facilitateurs introduisaient l'activité en faisant un bref retour sur la question « Laisser mourir et naître? » qui avait été posée la veille. Puis, chaque participant réfléchissait en introspection sur ce qu'il devait laisser s'en aller et ce qui devait naître. Chacun écrivait, pour lui seul, sa réponse sur du papier. Puis, en groupe de trois personnes, placées en triangle avec les genoux à une distance de 6 à 12 pouces, chaque personne partageait sa réflexion pendant que les deux autres étaient en mode écoute. Une cloche sonnait pour marquer le changement de droit de parole afin que chacune des trois personnes puisse s'exprimer.

2 ❱ *Journaling* et exercice de visionnement

Cette étape consistait à faire un retour sur la réflexion guidée par les facilitateurs. Les participants disaient à voix haute des mots inspirés par l'exercice de partage. Par la suite, l'exercice de visionnement commençait : « Je traverse une porte menant vers le futur, qu'est-ce que je vois? J'écris ce que j'imagine pour le futur de ma ville. Quel conseil je me donne concernant ce futur qui émerge? »

3 ❱ Mise en équipe

Pendant une heure, les participants retournaient en équipe, avec du papier et des crayons, pour écrire ou dessiner leur vision de rêve pour Baie-Saint-Paul.

4 ❱ Présentation

Chaque équipe plaçait la feuille relevant les éléments de sa vision sur la table, en mode galerie d'art, sur le Chemin des sœurs. Le Chemin des sœurs était reproduit sur du papier brun déroulé par terre et les souhaits pour le devenir de Baie-Saint-Paul se trouvaient au bout de ce chemin de papier, dans un vase. Tous les participants étaient invités à prendre connaissance des visions de toutes les équipes et à voter, en collant des points rouges, sur les visions qui leur semblaient les plus inspirantes.

Mise en équipe

EN RÉSUMÉ...

Les participants ont été menés graduellement à travers ce processus. La réponse a été très satisfaisante, le niveau d'engagement élevé des participants durant les différentes parties du processus nous a permis d'observer que le groupe était principalement en mode de travail créatif. La qualité des visions de groupe qui sont ressorties a permis de confirmer que les gens sur place avaient à cœur l'avenir de Baie-Saint-Paul et étaient prêts à s'engager dans un processus de mise en œuvre d'actions concrètes en lien avec le développement durable. Durant le cercle de clôture, le groupe a pu nommer certains freins à la mise en œuvre d'un plan. Par exemple, il y a été mentionné que les gens sur place sont des convaincus et qu'il y a un besoin de propager ce qui s'est vécu au colloque au reste de la population. Ce type de discussion en groupe démontre une prise de conscience collective des enjeux et c'est un pas dans la bonne direction. Ce qui a été discuté devra être pris en compte dans la suite du processus pour une mise en œuvre réussie. Un des défis sera de stimuler la participation citoyenne et que les instances et groupes du milieu puissent agir comme soutien à ces initiatives. Le colloque s'est terminé par un hommage aux artisans de l'Agenda 21 de Baie-Saint-Paul, soit les personnes qui ont siégé au comité de suivi de l'Agenda 21 et qui ont apporté leur contribution au développement durable de notre ville. Voici donc la liste de ces personnes :

Mmes Claudine Fortin, Carole Dufour, Sylvie Germain, Diane Harvey, Mélanie Hudon, Isabelle Tremblay et Johanne Vigneault;

MM. Jean-Louis Côté, Steve Déry, Raymond Fortin, Jacques Lévesque, André Simard, Gaétan Sirois et Antoine Suzor-Fortier.

Nous tenons à remercier les personnes qui n'ont pu être du nombre : Mmes Claire Ducharme, Gabrielle Leblanc, Laurence Van Muylem et MM. Sylvain Bolduc, Jean-Raphaël Bouchard, Pascal Harvey, Antoine Neyron, Jacques Roussel, David Tremblay et Frédérick Tremblay.

Mme Laure Waridel a accepté le titre de membre honoraire du comité de suivi de l'Agenda 21 de Baie-Saint-Paul. Finalement, un hommage particulier a été rendu à M. Jean Fortin, maire, à l'origine de l'Agenda 21 de Baie-Saint-Paul.

Laure Waridel et le maire de Baie-Saint-Paul, Jean Fortin

CHAPITRE 6

La suite...

La tenue de ce vaste exercice collectif mariant la recherche, les praticiens et experts terrain ainsi que les citoyens renforce le sentiment général sur l'urgence d'agir, mais surtout sur les contributions essentielles des collectivités locales.

À preuve, les mots clés découlant de la proposition suivante : « Veuillez écrire deux priorités à travailler à Baie-Saint-Paul d'ici 2030. »

Le transport, la jeunesse, l'économie et l'agriculture, le patrimoine et le paysage ressortent comme des priorités sur lesquelles il faut agir.

Quant à l'exercice de vision et au résultat du vote participatif visant à définir la vision de développement durable de Baie-Saint-Paul d'ici 2030, voici les mots clés qui en sont ressortis…

et la vision qui se dégage de ce nuage de mots :

> **« Des citoyens engagés dans un milieu harmonieux et prospère, fiers d'agir dans tous les aspects du développement durable. »**

Au printemps 2017, la Ville, son comité de suivi de l'Agenda 21 et ses citoyens travailleront ensemble à l'élaboration de son nouveau plan d'action de développement durable dans le cadre d'ateliers publics de travail.

LE COLLOQUE EN IMAGES...

LE COLLOQUE EN IMAGES...

ANNEXE I : **PROGRAMME**

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

13 h à 18 h	Accueil et inscription
13 h	Activité précolloque : **VISITE D'HABITAT 07**
14 h 30	Activité précolloque : **VISITE DE LA LAITERIE CHARLEVOIX**
18 h	**OUVERTURE DES KIOSQUES** | FOYER DE LA SALLE MULTI
19 h	Mot de bienvenue du maire JEAN FORTIN | SALLE MULTI Mot des coprésidents du colloque GUY PAQUET et JÉRÔME DUPRAS Mot de la coorganisatrice, LAURE WARIDEL, *directrice du CIRODD*
19 h 15	**CONFÉRENCE D'OUVERTURE : UNE VOIX POUR LA TERRE** | SALLE MULTI Par KAREL MAYRAND, *directeur de la Fondation David Suzuki au Québec*
20 h	Souper et soirée libres

PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

JEUDI 22 SEPTEMBRE

8 h à 9 h	Accueil et inscription
9 h	Animatrice : LAURE WARIDEL | SALLE MULTI **CONFÉRENCE : L'AGRICULTURE MONDIALISÉE : UN MODÈLE ABSURDE ?** Par RODOLPHE DE KONINCK, *titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études asiatiques*
9 h à 17 h	Porte ouverte toute la journée, les citoyens pourront visiter le **COMPLEXE DES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE**. Il faut réserver au 418 435-2205, poste 6205.
10 h 15	Pause
10 h 30	**PANEL ÉCONOMIE VERTE / APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, CYCLE DE VIE, POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE, ÉCONOMIE DE TRANSITION** | SALLE MULTI Avec JÉRÔME DUPRAS, *économie écologique*, LUCE BEAULIEU, *approvisionnement responsable*, MARC JOURNEAULT, *intégration du DD dans la PME*, PHILIPPE LABBÉ, *La Ruche*, ANTOINE SUZOR-FORTIER, *Coop de l'arbre* et BRUNO LABBÉ, *Laiterie Charlevoix*
	OU COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES **VILLES DURABLES : TRANSFORMATIONS ET INITIATIVES LOCALES** | SALLE LABBÉ-FILLION Avec CHRISTIAN BOUCHARD, *Université Laurentienne*, SIMON BARNABÉ *et al*, *Université du Québec à Trois-Rivières* et PIERRE DE CONINCK, *Université de Montréal*
12 h 15	Dîner
13 h 15	**POINT DE PRESSE DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE DE CHARLEVOIX** | SALLE MULTI
13 h 30	**PANEL TOURISME DURABLE / TRANSPORT DURABLE** | SALLE MULTI Avec LAURENT BOURDEAU, *Chaire de tourisme Université Laval, Transport et mobilité*, CLAUDE LETARTE, *Baiecycle*, CHARLES-ANTOINE CHOQUETTE, *Réseau Charlevoix* et ANDRÉ ROULEAU, *Réserve de la biosphère de Charlevoix*

JEUDI 22 SEPTEMBRE

13 h 30	**OU COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES** **GOUVERNANCE : POLITIQUES ET PRATIQUES LOCALES** | SALLE LABBÉ-FILLION Avec LOUIS-ÉTIENNE PIGEON, *Université Laval*, RAPHAËL DÉSILETS *et al*, *Université Laval*, DAVID TREMBLAY *et al*, *Université du Québec à Chicoutimi*
15 h	Pause
15 h 15 à 17 h	**TABLE RONDE AMÉNAGEMENT DURABLE APPLIQUÉ : ARCHITECTURE, ÉCOCONSTRUCTION** | SALLE MULTI Avec PIERRE THIBAULT, *architecte*, JUAN TORRES, *Université de Montréal*, PIERRE BLANCHET, *Université Laval*, FRANCIS PRONOVOST, *Écobâtiment* Desjardins Coopérer pour créer l'avenir **OU COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES** **PAYSAGES ET TOURISME : ÉCONOMIE LOCALE** | SALLE LABBÉ-FILLION Avec STEVE DÉRY, *Université Laval*, GENEVIÈVE LAROCHE *et al*, *Université Laval*, LAURENT ARCUSET *et al*, *Université d'Avignon*, ALEX BRASSARD, *Université Laval*
17 h	Mot de SŒUR FRANÇOISE DUCHESNE, supérieure générale des Petites Franciscaines de Marie suivi de la **VISITE DU COMPLEXE DES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE ET DE LA CUEILLETTE LUDIQUE.**
19 h	Cocktail dînatoire
20 h 15	Récapitulatif de la journée | SALLE MULTI Mot sur la culture et l'identité pour préparer l'exercice du lendemain par LAURE WARIDEL
20 h 30	**LE FESTIF! PRÉSENTE VINCENT VALLIÈRES** | SALLE MULTI

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

8 h à 9 h	Accueil et inscription
9 h	**CONFÉRENCE : UN POINT TOURNANT MAJEUR DANS LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES** | SALLE MULTI Par AUDREY DÉPAULT, *directrice du Projet de la réalité climatique Canada, l'organisme d'Al Gore au Canada* **ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LE CAS DE LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL** Par MARTIN BOUCHARD, *directeur général*
10 h 15	Pause
10 h 30	**CONFÉRENCE : POLITIQUES MUNICIPALES ET INITIATIVES LOCALES** | SALLE MULTI Par OLIVIER RIFFON, *UQAC*, MARTIN LESSARD, *Victoriaville Habitation durable*, DENIS LAPOINTE, *maire de Salaberry-de-Valleyfield et président de la Commission de l'environnement de l'UMQ et* DANIEL PITRE, *Agenda 21 de la MRC des Sources* UMQ UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
12 h	Dîner
13 h 30	**ACTIVITÉ LUDIQUE DE VISION : RÊVER NOTRE VILLE BAIE-SAINT-PAUL 2030** | SALLE MULTI Par ISABELLE LEMAIRE et PIERRE ROBICHAUD
15 h 30	Pause
15 h 45	**PLÉNIÈRE : RETOUR SUR LE COLLOQUE** Par LAURE WARIDEL
17 h	Cocktail de clôture et hommage aux artisans de l'Agenda 21 de Baie-Saint-Paul

ANNEXE II :
COMPOSITION DU COMITÉ ORGANISATEUR

Un comité issu du comité de suivi de l'Agenda 21 de Baie-Saint-Paul a été formé impliquant la généreuse participation des personnes suivantes :

- Thérèse Lamy, conseillère pour le district 1 de Baie-Saint-Paul
- Diane Harvey, coordonnatrice de Formation continue en Charlevoix
- Gaétan Sirois, agent de développement, SADC Charlevoix
- Carole Dufour, intervenante communautaire, CIUSS
- Antoine Suzor-Fortier, directeur général de la Coop de l'arbre
- Steve Déry, professeur agrégé au département de géographie de l'Université Laval
- Luce-Ann Tremblay, directrice des communications et du développement durable, Ville de Baie-Saint-Paul
- Martin Bouchard, directeur général, Ville de Baie-Saint-Paul

Pour le CIRODD

- Laure Waridel, directrice
- Isabelle Lessard, conseillère scientifique

Facilitateurs pour l'activité de vision

- Isabelle Lemaire
- Pierre Robichaud

Membres du comité de suivi de l'Agenda 21 de Baie-Saint-Paul

- Sylvie Germain, agente de développement rural, SDLE de la MRC de Charlevoix
- Johanne Vigneault, directrice Espace muséal des Petites Franciscaines de Marie
- Jean-Louis Tremblay, Groupe des 50 ans et plus
- Jacques Lévesque, directeur de Tourisme Charlevoix
- Isabelle Tremblay, chargée de projet en environnement (MRC)
- Claudine Fortin (Forum jeunesse)
- Laurence Van Muylem, présidente de l'Association des gens d'affaires
- André Rouleau, directeur des parcs nationaux des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (SÉPAQ)

Bénévoles

- Pierre Desrosiers - Paule Delisle - Émilie Dufour - Cassandre Lessard - Annabelle Tremblay Maryse Dusseault - Josée Bouchard - Olivier Riffon - Jean-Louis Tédone - Alex Brassard Joany Landry-Désaulniers - Vincent Rolland - Stéphanie Boivin - Élodie Lavoie - Jocelyne Dallaire-Côté Jean-Louis Côté - Claude Frappier - Bernard Langevin - Xavier Lavoie - Lise Mineau - Jacinthe B. Simard Gérald Tremblay

ANNEXE III : **CONFÉRENCIERS**

CONFÉRENCE D'OUVERTURE : UNE VOIX POUR LA TERRE

Karel Mayrand est directeur pour le Québec et l'Atlantique de la Fondation David Suzuki et président de Réalité climatique Canada, organisme fondé par Al Gore. Blogueur régulier au *Huffington Post*, il siège également au conseil d'administration du Centre québécois du droit de l'environnement et de la Fondation Les Cowboys fringants. Avant de se joindre à la Fondation en 2008, M. Mayrand a conseillé plusieurs agences internationales, de même que Pierre-Marc Johnson, ancien premier ministre du Québec, pendant plus d'une décennie sur les enjeux de mondialisation et d'environnement. Il a été cofondateur du Centre international Unisféra en 2002 où il a créé en 2005 le programme de compensation des gaz à effet de serre Planetair. Karel est l'auteur du livre *Une voix pour la Terre* publié aux Éditions du Boréal en 2012. Il est coauteur du *Manifeste pour un Élan global* et de *Governing Global Desertification* aux éditions *Ashgate Aldershot*. Il est boursier Action Canada 2005 et a été finaliste du concours Arista en 2008 à titre d'entrepreneur socialement responsable de l'année au Québec.

CONFÉRENCE : L'AGRICULTURE MONDIALISÉE : UN MODÈLE ABSURDE ?

Le géographe **Rodolphe de Koninck** est titulaire depuis 2002 de la Chaire de recherche du Canada en études asiatiques à l'Université de Montréal. Depuis plus de 40 ans, son enseignement, tout comme ses recherches et ses publications, portent en priorité sur le Sud-Est asiatique. Il est membre de la Société royale du Canada depuis 1990 et récipiendaire, notamment, d'une bourse Killam, en 1991 et 1992 et du prix Jacques-Rousseau (interdisciplinarité) de l'ACFAS en 1998. Ses champs d'expertise touchent les enjeux agricoles et environnementaux dans le Sud-Est asiatique, en particulier Singapour, la Malaysie et l'Indonésie.

PANEL ÉCONOMIE VERTE / APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, CYCLE DE VIE, POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE, ÉCONOMIE DE TRANSITION

Titulaire d'un doctorat en géographie (Université Montréal) et d'un postdoctorat en biologie (Université McGill), **Jérôme Dupras** est professeur au département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais. Il est directeur du laboratoire d'économie écologique de l'Institut des sciences de la forêt tempérée, qui rassemble 18 chercheur(e)s et étudiant(e)s. Jérôme Dupras est membre fondateur des Cowboys fringants et président de la Fondation Les Cowboys fringants pour l'environnement.

Luce Beaulieu a débuté dans le domaine du développement durable faisant partie des pionnières du design responsable au Canada. Elle détient un baccalauréat en design de l'UQÀM et une maîtrise de la spécialisation Stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'École des sciences de la gestion de l'UQÀM. Elle travaille comme analyste sénior au volet social de la Chaire internationale sur le cycle de vie sur des sujets tels que l'analyse sociale du cycle de vie, la valeur sociale, l'économie circulaire et les impacts sociaux des produits et des organisations. Son intérêt principal porte sur l'opérationnalisation de la responsabilité sociale des organisations ayant pour objectif de réduire les impacts sociaux négatifs et d'améliorer le bien-être des parties prenantes. Elle est auteure ou co-auteure de contributions scientifiques et effectue des prestations en tant que formatrice et conférencière.

Marc Journeault est professeur agrégé à l'École de comptabilité de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Il détient un doctorat en sciences économiques et de gestion de l'Université catholique de Louvain en Belgique et une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval.

Antoine Suzor-Fortier est coordonnateur-fondateur de la Coop de l'arbre. Depuis dix ans, il est l'architecte de cette coopérative de solidarité dynamique dans la biodiversité économique régionale et durable. Entrepreneur social en environnement depuis une décennie, il a été nommé Coopérateur par excellence du mouvement coopératif de la Capitale-Nationale en octobre 2015 et son travail a été souligné à l'Assemblée nationale du Québec. Proactif dans le milieu environnemental et coopératif, il est une figure connue de l'économie verte et un leader de sa génération.

Bruno Labbé est détenteur d'un baccalauréat en génie mécanique et d'une maîtrise en administration des affaires. Après avoir été ingénieur de projet pour l'usine de papier Daishowa à Québec pendant 11 ans, il revient à la direction de l'entreprise familiale, le centre de plein air Le Genévrier de Baie-Saint-Paul, en 1999. À titre d'ingénieur, il dirige également le développement de la Laiterie Charlevoix, une autre entreprise familiale. En 2006, il commence l'étude d'un projet de traitement des eaux usées de la laiterie par biométhanisation. Ce projet verra le jour en 2011. Depuis 2014, Bruno Labbé cumule les fonctions de directeur général pour Le Genévrier et la Laiterie Charlevoix.

PANEL TOURISME DURABLE / TRANSPORT DURABLE

Laurent Bourdeau est titulaire de la Chaire de recherche en partenariat sur l'attractivité et l'innovation en tourisme pour Québec et Charlevoix et Pascale Marcotte est professeure au département de géographie de l'Université Laval.

Claude Letarte est vice-président de la Coop de l'arbre et directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, premier économusée canadien, situé à Saint-Joseph-de-la-Rive. À la barre de plusieurs organismes au fil des dernières décennies, il cumule une riche expérience en gestion communautaire et en administration des affaires, entre autres liées au tourisme durable.

André Rouleau est président de la Corporation de la Réserve de la biosphère de Charlevoix et directeur général des parcs nationaux des Grands-Jardins et des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. À la direction de parcs nationaux depuis plusieurs années et dans différentes régions du Québec, il cumule une solide expérience en gestion stratégique de ces organismes publics-privés, fleurons du tourisme durable québécois. M. Rouleau partage son expertise et son expérience au bénéfice des organismes environnementaux de sa communauté.

Détenteur d'un baccalauréat en Sciences de la consommation de l'Université Laval, **Charles-Antoine Choquette** est directeur des ventes du Train de Charlevoix. Il a également œuvré comme délégué commercial pour le Groupe Le Massif ainsi que dans l'équipe des ventes pour diverses entreprises du Québec. Il cumule dix ans d'expérience spécialisée dans les domaines de la gestion et de la vente afin de mettre en place des stratégies de développement adaptées aux marchés ciblés. Il participe actuellement à la Cohorte entrepreneur-athlète de l'École d'entrepreneurship de Beauce. Engagé dans les domaines du sport et de la santé, Charles-Antoine siège au conseil d'administration du club de volleyball Rouge et Or de l'Université Laval et au conseil d'administration régional de la Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur.

TABLE RONDE AMÉNAGEMENT DURABLE APPLIQUÉ : ARCHITECTURE, ÉCOCONSTRUCTION

Juan Torres est professeur agrégé en urbanisme et vice-doyen aux études supérieures de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Ses travaux de recherche portent sur le design urbain, particulièrement dans la perspective de la mobilité à pied et à vélo des enfants et des adolescents, ainsi que sur la participation de ces derniers aux processus d'aménagement.

Pierre Blanchet est professeur au département des sciences du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval. Il est le titulaire de CIRCERB, une chaire comptant dix partenaires industriels et quatre partenaires gouvernementaux. CIRCERB a un portfolio de 55 projets de maîtrise et de doctorat déployé sur trois axes de recherche : concevoir, construire et opérer le bâtiment. Ses intérêts de recherche portent sur la construction écoresponsable, le rôle des matériaux et l'impact des bâtiments sur les changements climatiques. Il œuvre en recherche partenariale depuis 13 ans.

Francis Pronovost est détenteur d'un baccalauréat en génie physique et d'une maîtrise en génie électrique axée sur les énergies renouvelables. Spécialiste des énergies classiques et alternatives, tant sur les plans théorique qu'appliqué, M. Pronovost diffuse son expertise depuis neuf ans comme conseiller expert en bâtiment durable, mais également comme conférencier et formateur. Il est la personne-ressource au sein de l'équipe pour son expertise liée à l'efficacité énergétique et aux GES. De par ses missions à l'étranger et la veille technologique qu'il effectue, il est en mesure de faire découvrir à tous les plus brillantes solutions en énergie et bâtiment durable. Depuis avril 2011, il tient un blogue sur le portail Voirvert.ca. Son esprit curieux et minutieux l'a mené à réaliser des projets de démonstration au Centre culture et environnement Frédéric Back, notamment l'installation d'un concentrateur solaire sur le toit du bâtiment, une première au Québec. M. Pronovost a fait partie de l'équipe des Compagnons du rebut global et de la série télévisée autour de la construction d'Habitat 07 en 2006.

Sœur Françoise Duchesne est membre de la congrégation des Petites Franciscaines de Marie depuis plus de 50 ans. Elle détient un baccalauréat en pédagogie de l'Université Laval et un autre en théologie de l'Université de Montréal. Enseignante puis directrice d'école, elle a été responsable de la formation et de l'implantation d'un nouveau programme d'éducation de la foi destiné aux parents ayant des enfants au primaire, dans le diocèse de Chicoutimi. Elle a été directrice au pavillon François-Marie, internat pour les filles étudiant au niveau collégial au séminaire Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a fait partie du conseil général des Petites Franciscaines de Marie de 1985 à 1991, tout en étant en même temps supérieure régionale. Elle a occupé différentes fonctions au sein de la communauté religieuse dont supérieure de communauté locale et elle a fait partie de différents comités. Elle a été responsable de la formation et de l'animation des personnes associées à la congrégation pendant neuf ans avant d'être élue supérieure générale en juillet 2007, poste qu'elle occupe depuis.

UN POINT TOURNANT MAJEUR DANS LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Audrey Dépault dirige le Projet de la réalité climatique Canada, la section canadienne de l'organisme d'éducation par les pairs fondé par Al Gore. Elle détient un diplôme de deuxième cycle en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke et un baccalauréat en sciences politiques de l'Université Concordia. Elle a enseigné la quantification de gaz à effet de serre aux dirigeants de PME et ingénieurs, dans le cadre du programme de formation continue de l'École de technologie supérieure. Avant de se joindre à l'équipe mondiale de Réalité climatique, elle a œuvré dans le domaine du développement international et de la recherche en communication et maintien de la paix en Afrique de l'Est. Audrey a été récipiendaire du prix Clean50 pour Leaders émergents en 2015.

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LE CAS DE LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

Détenteur d'un baccalauréat en relations industrielles de l'Université Laval et de trois attestations d'études de 2e cycle, dont l'une en direction de personnes et développement de la relève, **Martin Bouchard** possède plus de 30 ans d'expérience en direction d'organisations et en gestion des ressources humaines dans les secteurs publics et privés. Il est directeur général de la Ville de Baie-Saint-Paul depuis 2001. Il dirige les services municipaux en se préoccupant d'y retrouver les compétences et l'efficacité pour satisfaire les attentes des citoyens et atteindre les objectifs de la municipalité. Il est reconnu pour ses compétences administratives et ses talents en négociation, de même que sa capacité à mobiliser les parties prenantes en fonction d'une planification à long terme du développement local.

CONFÉRENCE : POLITIQUES MUNICIPALES ET INITIATIVES LOCALES

Olivier Riffon est professionnel de recherche à la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, chargé de cours à l'UQAC, consultant indépendant, formateur et conférencier. Candidat au doctorat en développement régional à l'UQAC, il possède une formation d'ingénieur géologue, est détenteur d'une maîtrise en sciences appliquées et est éco-conseiller diplômé. Il est spécialiste des outils d'application et d'analyse de développement durable, du développement territorial durable, de l'éducation relative au développement durable et de l'intégration des méthodes participatives aux processus d'application du développement durable.

Directeur général de la Ville de Victoriaville depuis sept ans, urbaniste et détenteur d'une maîtrise en administration publique, **Martin Lessard** a également été directeur général des MRC des Sources et d'Arthabaska. Avant d'entreprendre sa carrière dans le secteur municipal, M. Lessard a dirigé sa propre entreprise de consultant pendant six années où il s'est plus particulièrement spécialisé dans le développement économique. Il a débuté au milieu des années 1990 dans le domaine des télécommunications et a œuvré en pratique privée dans la région de Québec. M. Lessard agit aussi comme trésorier du réseau international de villes VERTECH CITY. De plus, il est membre du conseil d'administration de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec et collabore comme professionnel avec l'École nationale d'administration publique.

Denis Lapointe est maire de Salaberry-de-Valleyfield depuis 1995. Il siège au conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec et préside la Commission de l'environnement de cet organisme. Il est, depuis 2005, président du Réseau québécois des villes et villages en santé et, depuis 2008, président du conseil d'administration du Centre local de développement. Il siège comme membre du conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent dont il a été le président en 2010. M. Lapointe est détenteur d'un diplôme d'ingénieur industriel et d'une maîtrise en ingénierie de l'environnement. Il a œuvré en génie-conseil pendant 15 ans dans sa propre entreprise. Son expertise dans le domaine du traitement de l'eau potable et des eaux usées l'a amené à s'impliquer au sein d'organisations comme l'AQTE aujourd'hui connue sous l'appellation « Réseau environnement » dont il a été le président. Il a aussi été actif au sein de l'*American Water Works Association* et de la *World Environment Federation*. Il est récipiendaire de plusieurs distinctions nationales et internationales dans son domaine professionnel. Finalement, il a œuvré comme expert-conseil dans plusieurs pays du monde comme contractuel pour l'Agence canadienne de développement international.

Daniel Pitre est spécialiste en développement local à la SADC des Sources depuis plus de 19 ans. Il en est actuellement le directeur au développement des collectivités. Détenteur d'un diplôme de 2e cycle en développement économique communautaire, il aborde le développement sous l'angle de la participation citoyenne ainsi que du renforcement organisationnel et collectif. Il partage d'emblée son expertise et son expérience dans les domaines de l'animation, de la planification stratégique, de la mobilisation citoyenne et du développement territorial. Il est l'un des responsables de la formation au Réseau des SADC du Québec et est également membre du comité de développement durable, volet collectivité, auprès de ce même réseau. Il a fait partie d'une délégation afin de mieux connaître l'expérience française des Agendas 21. Il est responsable de la coordination de l'Agenda 21 sur le territoire des Sources.

LES CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES

Villes durables : transformations et initiatives locales
Christian Bouchard, École de l'environnement, Université Laurentienne
Simon Barnabé et al, Université du Québec à Trois-Rivières
Pierre De Coninck, PH. D. Professeur titulaire, École de design, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

Gouvernance : politiques et pratiques locales
Louis-Étienne Pigeon, Université Laval
Raphaël Désilets et al, Université Laval
David Tremblay et al, Université du Québec à Chicoutimi

Paysages et tourisme : économie locale
Steve Déry, Université Laval
Geneviève Laroche et al, Université Laval
Laurent Arcuset et al, Université d'Avignon
Alex Brassard, Université Laval

ANNEXE IV :
CLASSIFICATION ÉCORESPONSABLE

Agente accréditée de la Réserve de la biosphère de Charlevoix, la Coop de l'arbre travaille activement depuis dix ans à la mise en œuvre et à l'essor du développement durable dans sa communauté.

Aujourd'hui, elle pilote le programme de reconnaissance environnementale de la Réserve de la biosphère de Charlevoix, permettant aux entreprises, organisations et événements charlevoisiens de multiplier leurs bons coups en matière de DD et de les faire rayonner. La « Gestion responsable d'événements » suit la démarche encadrée par le Bureau de normalisation du Québec. En 2016, l'événement se classe niveau 3 avec un pointage de 326.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GES	
Ventilation des émissions	**Poids des GES en CO^2 éq**
Déplacement des visiteurs	2,76 t
Moyenne des visiteurs par km parcouru	0,15 kg/km
Organisation et contributeurs	3,21 t
Moyenne organisation et contributeurs par km parcouru	0,21 kg/km
Compensation totale	5,97 t

42 arbres à planter pour compenser 6 tonnes de GES (7 arbres / tonne de GES)

ANNEXE V : **PROCESSUS EN U**

La descente

L'attention est portée sur le fait d'être à l'écoute du futur émergent. Pour ce faire, on distingue quatre niveaux d'écoute :

LES QUATRE NIVEAUX D'ÉCOUTE		
1	Télécharger	Reconfirmer nos vieux jugements, nos habitudes
2	Écoute factuelle	Générer de nouvelles données (connexion mentale)
3	Écoute empathique	Voir à travers les yeux de l'autre (connexion émotionnelle)
4	Écoute générative	Changement dans le sens et l'identité (connexion au futur émergent)

La qualité du résultat repose sur la capacité du système à atteindre un niveau d'écoute génératif, qui a pour effet de transformer les gens qui sont présents.

Dans le processus précédant le colloque et durant le colloque, les facilitateurs saisissaient les opportunités leur permettant d'amener les participants à atteindre des niveaux d'écoute et d'interaction de plus en plus élevés. Un colloque avec des présentations scientifiques est une occasion de descendre au deuxième niveau d'écoute, où l'on génère de nouvelles données et où l'on s'ouvre l'esprit sur d'autres façons de voir le monde ou une situation.

Le défi est d'amener les participants à connecter et à écouter dans les troisième et quatrième niveaux. Pour y arriver, dès le début du colloque, on a mis la table pour cultiver cet espace, pour faire en sorte que le groupe soit prêt à plonger lors de l'activité de vision du vendredi après-midi. Donc, les participants étaient invités à écrire et à coller au mur les freins, accélérateurs et souhaits au fur et à mesure que les conférenciers défilaient. Voici quelques moyens / techniques / pratiques qui ont été utilisés :

- Des moments de réflexion : dans les moments libres, avant / après les conférences. Ces moments étaient principalement des moments en silence qui auraient pu être accompagnés ou non d'un temps d'écriture pour les participants.
- Poser des questions génératrices. Par exemple : « Qu'est-ce qui est en train de naître? Qu'est-ce qui est en train de mourir? »
- Encourager et inviter les gens à des espaces de rencontre authentique.
- Se rencontrer et travailler ensemble à partir d'un espace de calme.
- Reconnaître l'inconfort quand nous sommes dans un espace de croissance.
- Faire la collecte d'information à travers des artéfacts visuels tout au long du colloque.

L'espace de présence

La qualité de la présence atteinte dépendait de la capacité des gens présents à imaginer des solutions créatives pour le futur pendant l'exercice de visionnement. Cela exigeait de lâcher prise sur les façons de faire et de penser habituelles en s'ouvrant au champ des possibles.

La remontée

C'est à ce moment que la vision se cristallise, à la suite de la mise en commun des éléments de vision de chacun. Le prototypage est une occasion de donner naissance à des initiatives qui serviront de levier de mise en action à la suite du colloque et de prise en charge du processus par les participants.

Voici, dans l'image ci-dessous, quelques clés sur ce qu'il faut faire pour arriver à descendre dans le U.

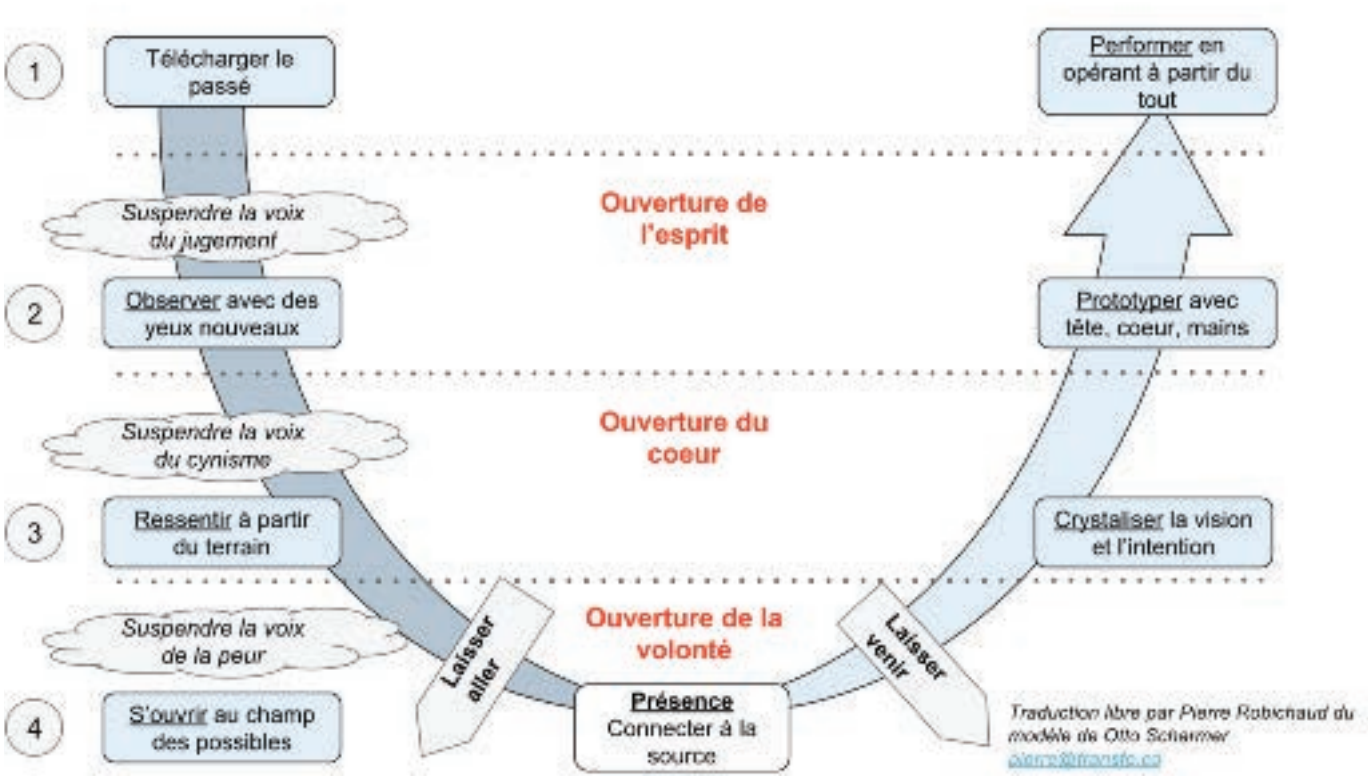

Pour en savoir plus

Theory U : Leading from the Future as it Emerges 2nd Edition
www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/03/theorie-u-changement-emergent-innovation
www.dialogue-ic.com/methodes

ANNEXE VI :
MERCI À NOS PARTENAIRES

LE GERMAIN HÔTELS

Réserve de la biosphère de Charlevoix · UNESCO

SADC +CAE

Desjardins
Coopérer pour créer l'avenir

UMQ
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

SADC
Société d'aide au développement de la collectivité
CHARLEVOIX
CÔTE-DE-BEAUPRÉ
ÎLE D'ORLÉANS

GAUDREAU
LES ENVIRO-MAÎTRES

simard

LES ENTREPRISES JACQUES DUFOUR

MRC de Charlevoix

Le Festif!

novae

Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

Parc national des Grands-Jardins

Hydro Québec

Baie-Saint-Paul 2016

Inspirer LE MONDE!

Crédits photos : Louis Laliberte, Rémi Beaulieu

Captation vidéo et capsules : Télévision communautaire Charlevoix-Ouest

Couverture Facebook : Communications Lise Pilote

Graphisme : Annie Bolduc, Axe Création